



ARRÊTÉ A/2023/4019 /MIC/CAB/SGG

PORTANT NOMINATION DES CHEFS DE STATION DE LA RADIO RURALE
DE GUINÉE

LA MINISTRE

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu la Loi L/20219/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur au 05 Septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2022/0043/PRG/SGG du 20 janvier 2022, portant attributions et organisation du ministère de l'Information et de la Communication ;

Vu le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;

Vu le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022, modifiant la Structure du Gouvernement de Transition ;

Vu le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022, portant Nomination des membres du Gouvernement de Transition ;

Vu le Communiqué no 01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions de Chefs de Station de la Radio Rurale de Guinée dans les régions, préfectures et localités ci-après :

STATIONS RÉGIONALES

I- Station Régionale de la Radio Rurale de la Basse Guinée - Kindia :

- **Chef de Station :** Monsieur **Abdoulaye YATTARA**, matricule 206190 S, hiérarchie A2, précédemment Chef de la station de la Radio Rurale de Beyla.





II- Station Régionale de la Radio Rurale de la Moyenne Guinée - Labé :

- **Chef de Station** : Monsieur **Alpha Oumar Mosquée DIALLO**, matricule 199420 V, hiérarchie A2, précédemment Chef de la station de la Radio Rurale de Pita.

III- Station Régionale de la Radio Rurale de la Haute Guinée - Kankan :

- **Chef de Station** : Monsieur **Ibrahima CISSÉ**, matricule 204350 H, hiérarchie B1, confirmé.

IV- Station Régionale de la Radio Rurale de la Guinée Forestière - N'Zérékoré :

- **Cheffe de Station** : Madame **Seny Alida HABA**, matricule 244545 C, hiérarchie A2, précédemment Cheffe des programmes de la Radio Rurale de N'Zérékoré.

STATIONS PEFECTORALES ET LOCALES

1. Chef de Station de la Radio Rurale de Mamou

- Monsieur **Dantily CAMARA**, matricule 161723 G, hiérarchie A2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Dinguiraye.

2. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Faranah

- Madame **Aïssatou Lamarana DIALLO**, matricule 206186 S, hiérarchie A2, précédemment Cheffe de station de la Radio Rurale de Dogomet.

3. Chef de Station de la Radio Rurale de Boké

- Monsieur **Amadou CAMARA**, matricule 207274 V, hiérarchie A1, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Boké.

4. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Boffa

- Madame **Hadja Aminata CAMARA**, matricule 206188 S, hiérarchie A2, confirmée





5. Chef de Station de la Radio Rurale de Mandiana

- Monsieur **Djébi DIAKITÉ**, matricule 199499 R, hiérarchie A1, confirmé.

6. Chef de Station de la Radio Rurale de Koubia

- Monsieur **Mamadou Adama DIALLO**, matricule 238390 L, hiérarchie A2, confirmé.

7. Chef de Station de la Radio Rurale de Tougué

- Monsieur **Mamadou Aliou DIALLO**, matricule 264078 Z, hiérarchie A2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Tougué.

8. Chef de Station de la Radio Rurale de Pita

- Monsieur **Ibrahima BAH**, matricule 217124 S, hiérarchie A2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Pita.

9. Chef de Station de la Radio Rurale de Dogomet

- Monsieur **Aly Facinet CAMARA**, matricule 218109 S, hiérarchie B2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Faranh.

10. Chef de Station de la Radio Rurale de Lélouma

- Monsieur **Abdourahamane BARRY**, matricule 314948 T, hiérarchie A1, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Lélouma.

11. Chef de Station de la Radio Rurale de Beyla

- Monsieur **Mariama Mamady CAMARA**, matricule 314842 W, hiérarchie A1, précédemment Responsable Technique de la Radio Rurale de Kérouané.

12. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Bissikirima

- Madame **Fatoumata KEÏTA**, matricule 224066 S, hiérarchie A1, précédemment Animatrice à la Radio Rurale de Kérouané.





13. Chef de Station de la Radio Rurale de Macenta

- Monsieur **Ernest Gbagbo GUILAVOGUI**, matricule 264089 B, hiérarchie A2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Macenta.

14. Chef de Station de la Radio Rurale de Kassa

- Monsieur **Younoussa SYLLA**, matricule 252184 L, hiérarchie B2.

15. Chef de Station de la Radio Rurale de Dubréka

- Monsieur **Bourhane CAMARA**, matricule 233853 R, hiérarchie A2, précédemment animateur à la Radio Rurale de Dubréka.

16. Chef de Station de la Radio Rurale de Dalaba

- Monsieur **Hammady SOW**, matricule 314929 P, hiérarchie A1, confirmé.

17. Chef de Station de la Radio Rurale de Dinguiraye

- Monsieur **Ibrahima DIAKITÉ**, matricule 264074 B, hiérarchie B2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Dinguiraye.

18. Chef de Station de la Radio Rurale de Siguiri

- Monsieur **Facély CONDÉ**, matricule 264068 F, hiérarchie A1, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Kouroussa.

19. Chef de Station de la Radio Rurale de Dabola

- Monsieur **Ibrahima Aye CONDÉ**, matricule 314740 C, hiérarchie A1, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Faranah.

20. Chef de Station de la Radio Rurale de Kérouané

- Monsieur **Mohamed Mandjou DOUMBOUYA**, matricule 314843 S, hiérarchie A1, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Kérouané.





21. Chef de Station de la Radio Rurale de Koundara

- Monsieur **Ibrahima Tanou DIALLO**, matricule 219296 N, hiérarchie B2, confirmé.

22. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Kouroussa

- Madame **Djékoria KANTÉ**, matricule 207526 X, hiérarchie B1, confirmée.

23. Chef de Station de la Radio Rurale de Guéckédou

- Monsieur **Gnouma CAMARA**, matricule 206129 N, hiérarchie A2, confirmé.

24. Chef de Station de la Radio Rurale de Forécariah

- Monsieur **Mamady CISSÉ**, matricule 314888 E, hiérarchie B, précédemment Responsable des Archives et Marketing de la Radio Rurale de Forécariah.

25. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Kissidougou

- Madame **Fatou TRAORÉ**, matricule 199332 K, hiérarchie B1, confirmée.

26. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Yomou

- Madame **Cecile HABA**, matricule 314881 S, hiérarchie A1.

27. Chef de Station de la Radio Rurale de Téliimélé

- Monsieur **Mamadou Kalirou BALDÉ**, matricule 290998 V, hiérarchie A2, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Téliimélé.

28. Chef de Station de la Radio Rurale de Mali

- Monsieur **Souleymane Kankouma DIALLO**, matricule 226727 Y, hiérarchie A2, confirmé.

29. Cheffe de Station de la Radio Rurale de Fria

- Madame **Mariam SYLLA**, matricule 314964 J, hiérarchie A1, précédemment Cheffe des programmes de la Radio Rurale de Fria.





30. Chef de Station de la Radio Rurale de Gaoual

- Monsieur **Ibrahima SOW**, matricule 251468, hiérarchie C, précédemment Chef des programmes de la Radio Rurale de Mamou.

Article 2 : La dépense est imputable au Budget du ministère de l'Information et de la Communication.

Article 3 : Le présent Arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry le 31 AOUT 2023

AMPLIATIONS

MIC _____ 4
SGG _____ 3
RRG _____ 38
DRH _____ 2
ARCH _____ 2/49



Aminata KABA

